



DEL- 2022 - 068

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 15
Votants : 16**

OBJET :

**DÉCLARATIONS DE
BIENS SOUMIS AU
DROIT DE
PRÉEMPTION**

L'an Deux Mille Vingt Deux, le Jeudi 24 novembre
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 17 novembre 2022

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, Mme BARON A., M BAUDRY M., M BOUCHEREAU F., M CARETTE C., M DUGUÉ V., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, Mme JOLIVET C., Mme PASQUEREAU C., M SOURISSEAU B.

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., Mme LAMBERT B.

POUVOIRS : Mme CLÉRO V. a donnée pouvoir à M EVIN Pascal

SECRETARE : Mme JOLIVET C.

M le Maire rappelle la décision du conseil municipal du 28 Mars 2013, décidant d'instituer un droit de préemption urbain sur les zones U et AU du territoire communal.

Il est donné lecture d'une déclaration d'intention d'aliéner sur laquelle la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 4 octobre 2022 :

- E 1627 Le Champ de Foire 30 m²
- E 734 7 Place Saint Joseph 62 m²

Appartenant à M Jérôme SERPAULT (demandé par Maître PENARD notaire à VALLET 44). Parcelle située en zone Ua

Déclaration reçue en mairie le 19 octobre 2022 :

- E 2402 41 rue du Vignoble 898 m²

Appartenant à Mme POLLEAU et M WAQUET (demandé par Maître CASSIGNEUL notaire à SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE 44). Parcelle située en zone Ub

Déclaration reçue en mairie le 24 octobre 2022 :

- E 580 rue des Fontaines 90 m²
- E 581 rue des Fontaines 17 m²

Appartenant à M et Mme FLEURANCE (demandé par Maître LUQUIAU notaire à GESTE 44). Parcelle située en zone Ua

Déclaration reçue en mairie le 5 novembre 2022 :

- E 2074 La Fleurancellerie 465 m²
- E 2669 La Fleurancellerie 280 m²
- E 746 La Fleurancellerie 247 m²
- E 813 Les Bois de Foire 2 780 m²

Appartenant à M AUDRAIN (demandé par Maître PENARD notaire à VALLET 44). Parcelle située en zone 1 AUb

Déclaration reçue en mairie le 5 novembre 2022 :

- E 2670 Le Champ de Foire 519 m²
- E 2673 Le Champ de Foire 9 m²
- E 2674 Le Champ de Foire 22 m²

Appartenant à M et Mme ROBAST (demandé par Maître PENARD notaire à VALLET 44). Parcelle située en zone Ua

Déclaration reçue en mairie le 14 novembre 2022 :

- E 2610 Ouche Pichon 59 m²

Appartenant à Société La Fleurancellerie (demandé par Maître BOUYER notaire à GESTE 49). Parcelle située en zone Ub

Déclaration reçue en mairie le 14 novembre 2022 :

- E 2612 Le Champ de Foire 43 m²

Appartenant aux conjoints Cassard (demandé par Maître BOUYER notaire à GESTE 49). Parcelle située en zone Ub

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ces biens.
Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

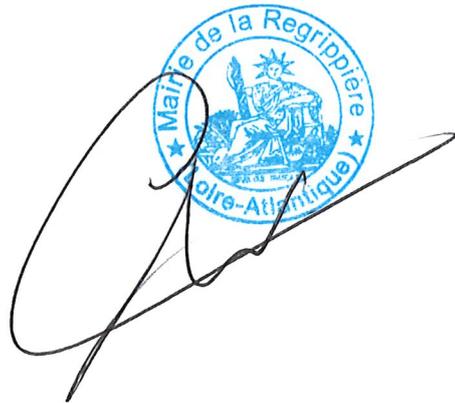
Le 28 NOV. 2022

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 28 NOV. 2022

A circular blue stamp of the Mayor of Regrippière, Loire-Atlantique, is partially obscured by a large, dark, handwritten signature.

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

LE MAIRE,
Pascal EVIN

A circular blue stamp of the Mayor of Regrippière, Loire-Atlantique, is partially obscured by a large, dark, handwritten signature.